

NOUVEAU!
Aide financière pour vos projets stratégiques

Le *Fonds de développement de la transformation alimentaire (FDTA)* vient de lancer le nouveau programme d'aide financière «[Projet stratégique et accompagnement](#)» dans le cadre de FDTA 2014-2016.

- *Pour qui ?*
Ce dernier s'adresse aux entreprises du secteur québécois de la transformation alimentaire ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 25 millions de dollars.

- *Projets admissibles*
Les projets admissibles doivent être nouveaux pour l'entreprise et répondre à un enjeu bien défini. Ils pourraient porter, par exemple, sur une relocalisation des opérations; un agrandissement majeur de ses locaux; une acquisition; l'automatisation de processus; le développement d'une politique de RSE (responsabilité sociale des entreprises) et son intégration aux processus actuels; le développement d'une innovation (produit ou procédé...) ou encore le développement d'une nouvelle collaboration...

- *Aide offerte*
50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 40 000 \$ par projet

D'autres programmes sont également disponibles :

- [Analyse du cycle de vie](#)
- [Optimisation des emballages](#)
- [GFSI](#)
- [Plan stratégique](#)
- [Étude de marché / plan marketing](#)
- [Technologies de l'information](#)

Pour découvrir tous les programmes du FDTA en un coup d'œil, cliquer [ici](#).

Si un programme vous intéresse, n'hésitez pas à consulter le [site Internet](#) du FDTA ou à appeler au (450) 799-3837. Les demandes peuvent être déposées en tout temps jusqu'au 30 juin 2016.



Fonds de développement
de la transformation
alimentaire